



Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la Réunion du 28 Mai 2023

Membres présents (présentiel ou visioconférence) :

Gwenaëlle NOURY, Présidente
Stéphanie Daval, Secrétaire Générale
Raphaël CABON, Trésorier Général
Laurent MOREAU, Membre Président CSN Patinage Artistique Synchronisé
Florian OTAÏ, Membre
Pascal HENRY, Membre Président CSN Sports Extrêmes
Guillemette ANCELET, Membre Présidente CSN Patinage Artistique

Invités :

Ludovic LEGUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Djamel CHEIKH, DTN

Membres ou invités absents et excusés :

Maître Laurent PLAGNOL, Avocat
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse
Patrick RIVERA, Membre
Patrice MAURIN, Vice-président
Alexandra BOCH, Membre Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Noël MORARD, Membre Président CSN Curling
Huguette LONDY, Membre
Marien de la ASUNCION, Membre Président CSN Danse sur Glace

La séance est ouverte à 17h00, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (3 membres). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Information relative au pré-rapport de l'IGESR reçu,
- Point sur les procédures judiciaires en cours (CNOSF - référé heure à heure),
- Point évènementiel (contrat Charles Gueydan / événements à venir),
- Questions diverses.

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur et ce d'autant plus que le pré-rapport de l'IGESR, reçu jeudi soir, est extrêmement confidentiel à ce stade de la procédure contradictoire.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.

II. Information relative au pré-rapport de l'IGESR reçu

Gwenaëlle Noury indique avoir reçu, enfin, le pré-rapport de l'IGESR jeudi soir, le 25 mai 2023. Compte tenu de l'absence excusée de Laurent Plagnol, Stéphanie Daval et Djamel Cheikh feront le relai sur la partie juridique. Le pré-rapport est à ce stade confidentiel, extrêmement confidentiel. Il y a 3 exemplaires et celui que nous avons dans les mains est celui de Gwenaëlle Noury, ne comprenant pas la partie de Nathalie Pechalat ni celle de Didier Gailhaguet.

Stéphanie Daval expose que certaines parties du pré-rapport sont aussi floutées compte tenu de l'article L 311-1 et suivants du Code des Relations entre le Public et l'Administration.

Nous savons qu'il y a eu des procédures articles 40 du Code de Procédures Pénales de lancées, soit 9 selon notre perception.

Elle évoque aussi les sommes liées à la mutuelle de l'ancien Président qui vont lui être réclamées et qui apparaissent dans le pré-rapport.

Nous devons répondre avant le 1^{er} juin : la phase de contradictoire a été raccourcie. Il y a environ 80 pages à lire et sur lesquelles nous devons apporter des réponses ou observations.

Djamel Cheikh fait observer que de nombreux chantiers vont devoir être remis en route. Les résultats sportifs sont analysés comme trop faibles par rapport au champs des possibles.

L'axe du sport scolaire sera à mettre en œuvre. L'agrément service civique sera à rechercher, cela sera utile tant pour les jeunes que pour les groupements. Un plan d'action devra être mis en place pour le sport handicap et pour la formation.

Il sera nécessaire de clarifier beaucoup de choses sur les diplômes et les conditions d'exercice des encadrants. Remettre de la formation continue dans le système est indispensable (pédagogie, psycho pédagogie, bio mécanique etc).

Djamel Cheikh rappelle également qu'il a exigé que le Code de bonne conduite de l'encadrant soit signé par tout entraîneur convoqué sur un stage ou une compétition par la Direction Technique Nationale. Ceux qui ne le retourneront pas ne seront plus convoqués.

Il souligne enfin une problématique sur la consommation d'alcool chez des entraîneurs qu'il conviendra d'appréhender avec détermination.

Ludovic Le Guennec exprime être peu surpris... ; Florian Otai se dit écœuré par ces histoires de détournement de fonds dans une fédération où des sportifs ont parfois du mal à se nourrir... la notion d'enrichissement personnel fait vraiment mal, sur le dos et à l'insu des sportifs. Tous s'accordent à dire qu'il est temps d'agir et de casser certaines pratiques définitivement.

Laurent Moreau souligne que quand on est à terre on remonte facilement... il ne faut pas se réjouir de ce pré-rapport mais c'est un bon support pour nos actions futures. Désormais Gwenaëlle Noury rappelle qu'il faut passer les bons messages : que chacun s'investisse pour l'intérêt fédéral et aide les présidents de groupements à nous rejoindre et à ne pas se laisser manipuler compte tenu du contexte. Laurent Moreau souligne enfin que la lettre envoyée le vendredi précédent à tous les présidents lui plait beaucoup.

Djamel Cheikh rappelle que si la FFSG n'avait pas pris cette nouvelle orientation de rupture, il y avait un fort potentiel de retrait de délégation. Il assure d'une vraie volonté du Ministère de nous accompagner.

III. Point sur les procédures judiciaires en cours (CNOSF - référé heure à heure)

Stéphanie Daval présente brièvement les 2 procédures judiciaires en cours introduites conjointement par les 6 ex élus, à savoir Mme Maryvonne del Torchio, Mme Chantal Sala, Mme Delphine Harold, Mme Anne Chaliier, M. Brian Joubert et M. Eric Le Mercier : les arguments et les risques...

Elle explique notamment le principe de la conciliation à venir devant le CNOSF, le fait que Gwenaëlle n'est pas obligée de concilier. Elle présente le concept de référé d'heure à heure, ce qu'il implique et notamment l'obligation de médiation préalable, pour laquelle de la même manière Gwenaëlle ne sera pas contrainte de trouver un accord avec les 6 ex élus. En revanche, il convient de préparer une défense pour l'audience de référé du 6 juin prochain.

Pour accompagner la Fédération dans le cadre de ces 3 événements à venir, Gwenaëlle Noury a, en concertation avec Maître Laurent Plagnol, décidé de recourir aux services de Maître Sophie Dion, Avocate, Maître de Conférence à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Directrice du Master 2 Droit du Sport, Arbitre au Tribunal Arbitral du Sport.

L'argumentaire des 6 ex élus tend à confondre (volontairement ?) la tenue en réunion du Conseil Fédéral du 3 mai et le vote à bulletins secrets intervenu en dehors de cette réunion. Il est amusant de souligner que si la procédure de vote à bulletins secrets de leur révocation en dehors de toute réunion du Conseil Fédéral est à considérer comme irrégulière par principe, leurs nominations respectives le seraient tout autant...

Le fait de ne pas leur avoir proposé d'être entendu par le Conseil Fédéral avant le vote, ce qui correspond au respect du principe du contradictoire mis en avant par les 6 ex élus, ne serait pas de nature à faire annuler la procédure mais se traduirait uniquement en dommages et intérêts, or ils ont demandé... 1 € symbolique chacun à ce titre.

Stéphanie Daval explique que nous allons mettre en avant dans nos arguments de défense que la réintégration des 6 ex élus serait de nature à fragiliser les décisions prises depuis leur révocation, tant sur le plan du règlement financier que sur la préparation de l'Assemblée Générale (réunion du bureau exécutif du 12 mai, dont le procès-verbal n'est pas établi à ce jour).

Il sera également mis en avant qu'en cas de réintégration, le Conseil Fédéral serait immédiatement saisi à nouveau de la question. La problématique sera soumise au Conseil Fédéral appelé à se réunir mardi soir.

Les membres du Bureau Exécutif n'ont pas de question à formuler.

IV. Point évènementiel (contrat Charles Gueydan / événements à venir)

Gwenaëlle Noury rappelle le contrat historique de CG Concept, ses 2 derniers avenants, et évoque la mise en demeure en cours de rédaction relativement à l'exécution du contrat CG Concept, et ses conséquences probables. Elle rappelle également les sommes en jeu.

Sur l'évènementiel, la FFSG a déjà recruté Emma Restaino et un autre recrutement sera nécessaire.

La Présidente demande si les membres présents sont d'accord avec ces projets.

Il convient également de préparer les échéances prochaines : Master à Villard en septembre (Raphaël rappelle qu'il est temps de s'en occuper – bénévoles, cahier de charges) et Grand Prix de France à Angers en novembre, Championnats de France Elites en décembre, à Vaujany a priori.

Raphaël travaille sur les budgets prévisionnels Masters et Elites, qui se tiendront du 11 au 16 décembre (notamment compte tenu du gala des étoiles de la glace qui ne pourra avoir lieu du fait de l'indisponibilité du flux TV, qui sera remplacé par un grand gala Elites + 10 ans de la patinoire de Vaujany). Pour mémoire, le renouvellement de la convention France Tv est en cours également.

La Finale du Grand Prix à Orléans en décembre 2024 serait quasiment actée.

Il y a aussi la question de l'organisation et des prestations glace... Florian Otai serait volontaire pour aider côté technique.

Pour les bénévoles, cela ne devrait pas poser de problème d'en trouver même en dehors de Villard ou de Vaujany. Noël Morard sera sans nul doute volontaire pour la glace curling, Alexis Sodogas pour les marquages en short track : on a de bonnes équipes prêtes à intervenir.

Pour Vaujany, Gwenaëlle Noury rappelle qu'elle attend le feu vert de Raphaël Cabon côté financier et le projet de contrat en cours de rédaction par Maître Plagnol pour avancer et finaliser le projet des championnats de France Elites. Elle a aussi demandé de l'aide à Cyril Savidan pour décrocher certaines aides de la région et du département.

Pour la billetterie, il faudra sans doute régler la question en amont. France patinoire est un site web payé par la FFSG, le nom de domaine est la propriété d'une personne tierce qui nous le rendra selon Florian Otai. M. Collardey est en lien avec Kuki pour cela et on va résilier et récupérer l'outil.

V. Questions diverses

Djamel demande à Raphaël si possible de travailler le plus vite possible sur le budget prévisionnel d'Orléans Finale GP.

Florian souhaite à ce titre rappeler à tous que nous aurons besoin d'aide pour trouver un espace de stockage pour la patinoire mobile, la surfaceuse, la matériel etc... une fois récupéré pour qu'elle ne soit plus à Mulhouse... + écran géant... Pascal demande quelle surface de stockage sera nécessaire ? Florian se renseigne. Quid de l'état du matériel récupéré ?

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 19h15.

Secrétaire de séance :

Stéphanie DAVAL
Secrétaire Générale



Gwenaëlle NOURY
Présidente

